

PARTENARIAT AVEC LE CRAB (CENTRE DE REEDUCATION ET D'APPAREILLAGE DE BOGANDE)

Le CRAB, association Burkinabè créée en octobre 2004, a pour objectif la prise en charge thérapeutique des personnes en situation de handicap afin de leur fournir les moyens de mener une vie sociale au plus proche de la « normale ».

Son rôle est de coordonner et d'assurer la prise en charge en réadaptation fonctionnelle à travers la rééducation, d'appareillage et d'aide à la réinsertion professionnelle.

LES ACTIVITES MENEES EN 2010

En 2010, l'équipe du CRAB a continué à travailler à l'optimisation de la gestion administrative, financière et politique du centre. Le but étant d'améliorer de manière quantitative et qualitative la prise en charge des bénéficiaires.

En plus des activités de réadaptation fonctionnelle, des actions de plaidoyer et des sensibilisations de masse sur la promotion de la réadaptation fonctionnelle (essentiellement sous forme de théâtres forums) ont été développées.

Les objectifs 2010 étaient les suivants :

L'AUGMENTATION DE LA COUVERTURE SANITAIRE ET LA QUALITE DES SOINS

1. Les actions mises en œuvre

- La collaboration avec les structures de santé des villages, à travers les Agents de Santé à Base Communautaires (ASBC)
- Prise en charge des patients du centre, ceux du Centre Médical avec Antenne Chirurgicale (CMA) de Bogandé, les patients référés des aires de santé
- En termes de suivi et de sensibilisation, les quartiers et secteurs de Bogandé, ainsi que les villages environnants ont bénéficié de ce programme

2. Les activités thérapeutiques

Elles sont essentiellement axées sur les soins cliniques :

- Rééducation fonctionnelle
- Réalisation d'appareillages orthopédiques
- Suivi des patients en cours de traitement.

L'origine de ces patients obéit au même schéma que les années précédentes : les malades venant du CMA recevant les traitements à titre interne et ceux de la ville, villages voisins et autres aires de santé en recevaient à titre externe.

Comme résultats obtenus durant l'année, nous avons enregistré :

- Deux cent un patients suivis, dont cent soixante-quinze nouveaux cas
- Soixante dix-neuf patients arrivés en fin de traitement
- Trente-cinq estimés guéris, soit un total de fin de traitement de cent quatorze patients

LE RENFORCEMENT DU PARTENARIAT, DE L'AUTONOMIE INSTITUTIONNELLE ET FINANCIERE DU CRAB

1. Renforcement institutionnel

- Travail du Conseil d'administration

- Mission d'appui/conseil d'un kinésithérapeute
 - Poursuite des négociations avec le Ministère de la santé, en vue de la reconnaissance officielle du centre
2. Renforcement d'une stratégie financière et des relations avec les partenaires du centre
 3. Améliorer l'intégration des handicapés dans leur milieu

LES RESULTATS OBTENUS

- Quarante-six appareillages confectionnés (48% de femmes, 52% d'hommes, 32% d'enfants de 0 à 14 ans)
- Deux cent un patients suivis dont cent soixante-quinze nouveaux cas
- Cent quatorze patients en fin de traitement (57% des cas pris en charge)
- Cinq communes touchées par les séances de sensibilisation
- Une mission d'appui technique réalisée par un prestataire kinésithérapeute externe
- Participation au séminaire sur « la réadaptation » piloté par Handicap International et le Ministère de la Santé

PERSPECTIVES 2011

LES OBJECTIFS A REALISER SUR LE PROCHAIN EXERCICE

- Éviter la survenue des maladies cause du handicap, dans les aires de santé des districts de Bogandé et de Manni
- Réduire le nombre de handicapés en position de marginalité, grâce à l'offre des soins kinésithérapique et orthopédique
- Influencer les décideurs politique, les leaders d'opinion sur une meilleure gestion du handicap
- Consolider les capacités institutionnelles et financières du CRAB

LES DEMARCHES CONCRETES A METTRE EN ŒUVRE POUR ATTEINDRE LES OBJECTIFS

- Organiser des séances de sensibilisation et d'Information Education Communication (IEC) intégrées, lors des tournées dans les villages
- Réaliser cent soixante-cinq sorties terrain (à raison de quinze sorties par mois) pour les consultations, rééducation, appareillages et suivis des patients
- Approvisionner le centre en consommables et d'appareillages orthopédiques
- Acquisition de vingt voiturettes pour les handicapés lourds
- Doter de deux mobylettes pour les activités de terrain et en matériel informatique/bureautique